

FNAPOG

Rapport Moral 2020/ 2021 présenté par Madame Anne Chalons Présidente

Chères adhérentes, chers adhérents très chers ami(e)s

Je réitère avec ce rapport moral les remerciements nombreux que j'adresse à tous ceux d'entre vous qui œuvrent et s'investissent à mes côtés pour que se déroule au mieux notre assemblée générale

J'ai l'honneur et la joie d'être votre présidente nationale depuis plusieurs années. Ce furent des années de travail et de contacts nombreux avec vous, vos représentants en régions, les autres associations et surtout les élus ..

Toutes et tous nous avons acté l'ampleur de nos tâches pour relever les défis, certains que nous nous sommes fixés, dont le principal est la reconnaissance au droit à réparation qui nous est due.

*A tous, nous avons rappelé notre combat légitime et assuré que nous voulions « **continuer à nous battre, pour faire vivre et exister la mémoire de ceux qui sont morts pour nous tous** »*

Cette année, notre Fédération a profité des élections présidentielles pour adresser un courrier à chaque candidat, l'objectif était de faire le point sur tout ce qui n'avait pas été fait pendant la précédente mandature de cinq ans. Tous n'ont pas répondu ... !

Nous avons aussi fait état de notre inquiétude sur le devenir des ONAC-VG en pleine mutation, alors qu'il n'y avait plus de ministre dédié aux anciens combattants et victimes de guerre.. !!

A l'ouverture d'élections dans nos instances, j'ai surtout le devoir d'évoquer avec vous, l'avenir du mandat de président national que j'occupe à la fédération.

J'ai surtout l'obligation de vous informer que je ne renouvellerai pas ma candidature à la présidence et que je donne ce jour ma démission pour motifs d'âge et de grande fatigue, j'ai plus de 80 ans !!!

Nous allons, lors de cette Assemblée Générale Nationale 2022, procéder au renouvellement de nos représentants au conseil d'administration national.

C'est parmi eux que sera élu notre futur Président national

C'est le verdict de nos représentants au CA national, qui décidera parmi les candidatures, du nom de mon remplaçant.

C'est de cet homme ou de cette femme que dépendra le fonctionnement général, et la future politique mémorielle de notre fédération.

J'ai noté que Suivant notre choix, la nouvelle équipe, devra s'étoffer dans les délégations.

Elle œuvrera ...ou pas !! pour que la relève indispensable se fasse.

C'est de la survie dans les délégations régionales que dépend l'avenir national

Sans un sursaut des adhérents, et de leurs proches (enfants, époux) c'est la disparition rapide qui est programmée...

Nous avons adhéré à l'UFAC. Cette fédération n'a pas modifié le coût de la cotisation

*Elle a été maintenue à **20€**.*

Nous avons constaté que les Pupilles ne sont pas demandeurs de secours. Très peu de dossiers remontent dans les commissions sociales des ONAC-VG départementales

Le motif c'est souvent la prise en compte des placements pour la constitution des dossiers.

Une action est à envisager pour supprimer cette question dans les dossiers pupilles et orphelins.